



## 2. LES COOPÉRATIVES D'ARTISANS

CHIFFRES CLÉS  
2012 :

**425** coopératives  
(+ 7% par rapport  
à 2010)

**59 000** entreprises  
artisanales sociétaires  
(+1000 par rapport  
à 2010)

**3500** salariés

**130 000** salariés dans  
les entreprises  
adhérentes

**1,2 milliards** d'euros  
de chiffre d'affaires  
global

### L'Artisanat coopératif, une diversité de secteurs d'activité

Qu'ils s'organisent en coopératives d'achat, de commercialisation ou de service, les artisans trouvent au travers de leurs groupements de moyens la possibilité d'accroître leur performance et leur compétitivité et d'améliorer leur accès direct aux marchés.

Les coopératives d'artisans sont présentes dans des secteurs d'activités très divers.

Le secteur le plus représenté est celui du bâtiment : 192 groupements de construction/rénovation (chiffre d'affaires de 114 millions d'euros) et 59 coopératives d'achat (700 millions d'euros).

Plus de 3 000 bouchers charcutiers sont eux réunis dans 26 coopératives ou groupements (50 millions d'euros de chiffre d'affaires).

Les mécaniciens agricoles réalisent eux, grâce à leurs 6 coopératives d'achat, un chiffre d'affaires de 180 millions d'euros, tout comme les centaines de mécaniciens automobiles (16 millions de chiffre d'affaires) réunis dans 7 coopératives d'achat.

Enfin, près de la moitié des artisans coiffeurs sont servis par leurs 3 coopératives d'achat (40 millions d'euros de chiffre d'affaires) qui les accompagnent dans leur action commerciale et garantissent leur indépendance face aux franchises.

La Coopération artisanale est aussi présente chez les prothésistes dentaires ou les artisans d'art et s'ouvre aujourd'hui à de nouvelles activités et de nouveaux métiers comme les services à la personne ou la domotique, pour répondre aux enjeux de maintien à domicile des personnes âgées.

### Structure nationale :

Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans  
[www.ffcga.coop](http://www.ffcga.coop)

**Pascal Sicot,**  
président de  
l'UFCAC

UFCAC  
EN CHIFFRES

**35** coopératives,  
**10** en cours

\*L'Union Française des Coopératives Artisanales de Construction (UFCAC) est l'organisation professionnelle représentative, au sein de la Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans, des coopératives artisanales de construction.

### Résister à la concurrence par la coopérative

« L'Union Française des Coopératives Artisanales de Construction (UFCAC)\* permet aux artisans de se regrouper en coopérative afin de rester compétitifs et indépendants face aux grosses entreprises du bâtiment. Il s'agit de développer une alternative économiquement saine et techniquement qualitative à l'offre des gros pavillonniers qui tirent les prix des artisans sous-traitants pour préserver leurs propres marges. Or les artisans souhaitent proposer une offre de qualité aux clients, tout en développant l'activité de leurs entreprises. La forme coopérative permet de répondre à ces deux souhaits. Telle est la raison d'être d'UFCAC, qui aide les artisans du bâtiment à créer des coopératives spécialisées dans la construction neuve et les rénovations globales. La coopérative élimine les intermédiaires ; ainsi, l'offre globale de tous les corps de métiers permet d'allier qualité des prestations et compétitivité des prix. Quand nous mettons en place une coopérative artisanale de construction, nous créons les conditions du développement, à long terme, d'au moins une dizaine d'entreprises du bâtiment sur un territoire, qui elles-mêmes apporteront de l'activité économique, de l'emploi... non délocalisables. »